

N° 275 /SG

Saint-Denis, le 13 Mars 1964

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL

SAINT-DENIS

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la Réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Première Session Ordinaire le MARDI 17 MARS à 17 heures dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Demande de prêt de 12.000.000. de francs CFA. en deux tranches : l'une de 6.000.000. de Fr. CFA. en 1964, l'autre de 6.000.000.- de Fr. CFA. en 1965 - à la Caisse Centrale de Coopération Economique pour le financement des travaux d'aménagement du BARABHOLS et de la PLACE DE LA PREFECTURE.
- 2°) Proposition de vente faite par M. Amable MOREL concernant un terrain de 862 m² environ, sis rue du Général de Gaulle, pour le prix de 5.000.000.- de frs.CFA.
- 3°) Proposition de vente faite par M. Louis Joseph HOAREAU concernant un terrain sis au Canal du Brûlé, limitrophe de celui sur lequel a été construit l'Ecole, pour le prix de 2.851.000. Fr CFA.
- 4°) Nouvelle offre présentée par les Héritiers Citoyen HOAREAU pour leur terrain sis à Montgaillard, sur lequel la Commune se propose de construire une maison de retraite. Examen du prix : décision à prendre pour une acquisition amiable ou une expropriation.
- 5°) Proposition de vente faite par la Société Moril FONTAINE concernant un terrain de 5.000 m² à distraire de la propriété dite " LES LAURIERS " à Saint-Denis - terrain destiné à recevoir la construction d'une école.
- 6°) Acquisition à l'amiable par la Commune d'une parcelle de terrain de 1242 m² environ, sise à "Patates à Durand", ruelle Sanisal, appartenant à la Curatelle aux Successions et Biens Vacants, sur la base de 600. Fr le mètre carré.
- 7°) Note d'honoraires d'un montant de 117.520. Fr présentée par le Cabinet HEBBARD à Saint-Denis, pour des travaux topographiques exécutés sur le terrain de M. PAYET Théophile, sis au Bois de Nèfles, en vue de l'étude d'un projet de construction d'une maison de jeunes.

- 8°) Note d'honoraires d'un montant de 83.810. Fr CFA. présentée par le Cabinet HEBRARD à Saint-Denis, pour des travaux topographiques exécutés sur le terrain de la SOCIÉTÉ DU QUARTIER FRANÇAIS à Sainte-Clotilde (terrain de la Sté Philidor PAYET) en vue de l'étude d'un projet de construction d'une piscine, d'un terrain de sport, etc...
- 9°) Approbation de la convention concernant les honoraires dûs au Cabinet HEBRARD pour l'étude et la réalisation d'un projet de construction d'un groupe scolaire sur le terrain YCARD sis rue Sainte-Marie à St-Denis.
- 10°) Ratification d'une dépense d'un montant de 48.000. Fr CFA. relative à la confection de tenues pour les garçons de bureau de la Mairie. (Réf : décision du C.M. en date du 12 Février 1963 - Délibération approuvée le 16 Mars 1963). *Habillement*
- 11°) Approbation d'une dépense effectuée en 1963 pour des travaux de réparation de l'ambulance Volkswagen N° 67-GB 974, d'un montant de 1.495. Fr CFA (prix forfaitaire). *Vehicule*
- 12°) Avenant N° 3 au MARCHÉ passé avec la SEGEFOM le 31 Mars 1958, approuvé le 9 Juillet 1958, pour les travaux de construction d'un abattoir municipal à Saint-Denis (1er lot : bâtiment principal - annexes - aménagement des cours et abords).
Réserve concernant le mur de clôture.
- 13°) Approbation d'un marché d'un montant de 87.500. Fr CFA. passé avec M. VIRAPIN Calvert, pour fourniture de sable et de graviers à la Commune.
- 14°) Ratification du marché d'un montant de Fr. 64.097.574.- CFA. passé avec la S.G.T.E. pour des travaux de construction d'un groupe scolaire à Château-Morange.
- 15°) Autorisation de passer des marchés de gré à gré avec divers fournisseurs.
- 16°) Demande de subvention adressée au Département pour des travaux de réfection de la voirie urbaine.
- 17°) Prise en charge par la Commune des travaux de réfection du Chemin DUFOUR à Bellepierre - Coût 1.065.000. Fr CFA. *Voie*
- 18°) Assurance couvrant les risques de la Responsabilité Civile de la Commune de Saint-Denis pendant l'année 1964.
- 19°) Approbation de la convention passée avec la Compagnie d'Assurances "LA CREOLE", couvrant les risques "INCENDIE" des meubles et immeubles communaux ainsi que des immeubles loués par la Commune, pour la période allant du 1er Février 1964 au 1er Février 1965.
- 20°) Ratification des polices d'assurance couvrant les risques "ACCIDENTS" des véhicules automobiles de la Commune portant les numéros 62 JC 974 et 95 DG 974.

- 21°) Attribution aux retraités communaux de la majoration spéciale de 35 %.
- 22°) Demande d'admission en non-valeur de produits irrecouvrables. *Budget*
- 23°) Création d'une taxe dite "de remise en état des chaussées" qui sera applicable à toute personne qui sollicitera l'autorisation de creuser des tranchées dans les rues de la ville.
- 24°) Demande d'autorisation d'installer un manège sur la place Sarda-Garriga, présentée par M. RIMA, Député de Port-Louis (Ile Maurice).
- 25°) Budget annexe des cantines scolaires pour l'exercice 1964.
- 26°) Répartition de l'allocation scolaire provenant des Crédits Barangé - Programme 1964.
- 27°) Nomination d'un Adjoint supplémentaire. *MAIRE*
- 28°) QUESTIONS DIVERSES./.